



		<b>Numéro de dossier :</b>	1030603006
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		
<b>Niveau décisionnel</b>	Conseil municipal	<b>Au plus tard le</b>	2003-06-16
<b>Sommet</b>	-		
<b>Contrat de ville</b>	-		
<b>Projet</b>	-		
<b>Objet</b>	Adopter le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'arrondissement afin de remplacer l'affectation "industrie légère" par l'affectation "habitation" sur l'emplacement bordé au nord par la rue Ontario, au sud par la rue La Fontaine, à l'ouest par la rue Joliette et à l'est par la rue Nicolet situé dans le quartier d'Hochelaga (ancien site de la compagnie Lavo) - Comité consultatif d'urbanisme.		

1. D'adopter le règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'arrondissement (CO92 03386) afin de remplacer l'affectation "industrie légère" par l'affectation " habitation" sur l'emplacement bordé au nord par la rue Ontario, au sud par la rue La Fontaine, à l'ouest par la rue Joliette et à l'est par la rue Nicolet situé dans le quartier d'Hochelaga (ancien site de la compagnie Lavo);
2. De mandater l'Office de consultation publique de Montréal de tenir l'assemblée publique d'information requise à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
3. De déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

**Signataire:**

Michel ARCHAMBAULT

\_\_\_\_\_  
Directeur  
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement

**Numéro de dossier :**1030603006